



## KENYA

# Informations pratiques & Conseils de sécurité

### **A. Préconisations vols et transferts**

#### **1. Vols internationaux**

##### Addis-Abeba / Nairobi

Ethiopian Airlines  
Départ le 14 octobre 2021 à 8h15 de Addis-Abeba  
Arrivée à Nairobi à 10h15  
Durée : 2h (direct)

##### Nairobi / Paris

Air France  
Départ le 16 octobre à 23h55 de Nairobi  
Arrivée à Paris CDG à 7h25  
Durée : 8h30 (direct)

Air France  
Départ le 17 ou le 18 octobre à 23h50 de Nairobi  
Arrivée à Paris CDG à 9h25  
Durée : 10h35 (une escale)

**Les vols internationaux et intérieurs sont à la charge du participant.**

#### **2. Hôtel recommandé à Nairobi**

Best Western Plus Meridian Hotel, 6th Muranga Road, Off Moi Avenue  
Cet hôtel se trouve à 10 min à pied de l'Alliance Française.

#### **3. Transferts Aéroport / Hôtel**

L'hôtel se chargera de récupérer les participants à l'aéroport.

#### 4. Déplacements internes

L'événement se tiendra à Nairobi. Des déplacements internes au pays ne sont pas prévus. Si toutefois des participants souhaitent se rendre dans des universités en région, le Kenya dispose d'un réseau de vols internes très développé.

#### 5. Communication

Nous vous recommandons de prévoir la documentation adéquate pour votre séjour ainsi qu'un kakémono. Il vous revient d'apporter en nombre suffisant votre communication et goodies. Il est également conseillé de prévoir des supports numériques en vue des mini-conférences qui se dérouleront dans l'auditorium, lors du salon.

*Des fiches établissements seront mises à disposition durant toute la tournée pour les étudiants ainsi que les établissements locaux **(merci de vérifier sur l'interface Campus France que vos fiches sont à jour).***

### **B. Informations pratiques**

#### 1. Visa

La demande E-visas doit se faire via le site <https://evisa.go.ke/evisa.html>

Il vous faudra créer un compte. Pour cela cliquer sur « **create an account** » en haut à droite de l'écran.

- Dans le cadre de ce processus, vous recevrez un email de confirmation sur lequel vous devrez cliquer pour vérifier et confirmer votre inscription
- À ce moment, il vous sera demandé de télécharger une photo de passeport **numérique** (taille maximale 500 px par 500 px)
- Une fois connecté, sélectionnez « Department of Immigration Services »
- Sélectionnez « Submit Application »
- Sélectionnez « Kenyan Visa »
- Sélectionnez le type de visa (visitor) et de lire attentivement les instructions. Vous devez cocher la case « **Visa tourisme** » et payer 52USD
- Remplir le formulaire de demande - **notez que les demandes incomplètes seront rejetées et vous perdrez vos frais de traitement**
- Vous aurez besoin d'un scan de la page principale de votre passeport (avec votre nom, date de naissance, etc.)
- Vous aurez besoin de re-télécharger votre photo de passeport
- Payez 52 USD en utilisant votre carte Visa, MasterCard ou autre carte de crédit
- Attendez l'accord qui sera envoyé par courriel. **Cela pourra prendre jusqu'à sept jours.**
- Une fois que vous aurez reçu le courriel d'accord, connectez-vous sur votre compte de eCitizen afin de télécharger votre visa.

**Imprimez une copie de votre visa à présenter à l'agent d'immigration à votre point d'entrée au Kenya.**

## 2. Mesures contre la COVID-19

**Pour participer à l'événement, nous vous conseillons fortement d'être vaccinés des deux doses au moins 15 jours avant le départ.**

### Entrer sur le territoire kényan

Les voyageurs souhaitant se rendre au Kenya **doivent présenter un test Covid négatif, de moins de 96 heures avant l'embarquement**, et seront alors exemptés de quarantaine s'ils ne présentent pas de symptômes à l'arrivée ou pendant le vol (contrôles de températures notamment).

Il est impératif de remplir un formulaire du ministère de la santé via ce [lien](#). **Un QR code vous sera transmis. Il faudra absolument le présenter en version papier pour entrer sur le territoire kényan.**

Les tests Covid-19 devront aussi être authentifiés et vérifiés pour être acceptés dans le cadre d'une initiative de l'Union africaine (Trusted Travel Initiative (TT)). L'intégralité de la procédure est consultable en ligne via ce [lien](#). **Il ne sera pas possible d'entrer, ni de quitter le Kenya sans "code TT"**. Tous les laboratoires kényans font partie de cette initiative.

Pour cela, deux solutions sont proposées :

- Il convient de se rendre dans un laboratoire autorisé qui délivrera des « codes TT », qui seront vérifiés par les autorités aéroportuaires ou portuaires. Les voyageurs recevront un SMS de PanaBIOS (<https://panabios.org/>) et un courriel du laboratoire ayant effectué le test et/ou de [admin@panabios.org](mailto:admin@panabios.org) avec un lien qui leur permettra de générer un code de voyage (Travel Code – TC) à [www.trustedtravel.panabios.org](http://www.trustedtravel.panabios.org)
- Les voyageurs dont le test aurait été réalisé par un laboratoire non autorisé devront se rendre sur le [site](#) pour faire certifier leurs tests Covid-19.

**De la même manière, nous vous conseillons d'imprimer ce document**

### Mesures sanitaires liées au COVID en vigueur au Kenya

- Port du masque obligatoire dans tous les lieux clos ainsi que dans tous les lieux publics
- **Couvre-feu de 22 heures à 4 heures** du matin sur l'ensemble du territoire. Il est appliqué de manière très stricte par les autorités locales. Toute personne dérogeant à cette règle peut être conduite au poste de police et doit, a minima, s'acquitter d'une lourde amende.

## 3. Paiement à Nairobi

La devise kényane est le Kenyan Shilling. 1 Euro vaut environ 130 KES.

Il vous sera possible de payer par carte ou en liquide (moyen à privilégier).

Les cartes bancaires de type Visa et MasterCard sont acceptées dans la plupart des distributeurs. Veuillez noter que selon les banques, des frais de retrait sont appliqués

## 4. Conseils aux voyageurs

Il convient de se reporter aux [conseils aux voyageurs du site du Ministère des Affaires Etrangères](#).

Nous vous invitons également à vous inscrire sur le fil d'Ariane :

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>

## 5. Déplacements en ville

Les déplacements se font majoritairement en voiture. Les applications Uber et Bolt sont très utilisées au Kenya. Nous vous déconseillons de prendre un taxi que vous ne connaissez pas dans la rue.

## C. Conseils de sécurité

**Numéro de téléphone d'urgence de l'ambassade de France au Kenya (24h/24) : +254 733 682 231**

N° PERMANENCES AMB-CGF	
0207605555	Permanence Ambassade
0733682231	Permanence Consulat

## 6. Vaccinations & Santé

Le vaccin contre la fièvre jaune est recommandé.

Pour plus d'informations sur le Kenya, veuillez consulter l'onglet « Santé »:

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/kenya/>

## 7. Divers

Téléphone mobile

Il y a plusieurs fournisseurs de services de téléphone mobile : Safaricom et Airtel

Numéro utiles

**999 : Police**

**0202222181 : Pompiers**

**0700395395 : Urgences**